





**Aux Actionnaires de la Société UNIMER S.A.**  
**Km 11, Rue L, Route des Zanatas, Ain Sebaâ**  
**Sidi Bernoussi QJ - 20 252**  
**Casablanca - Maroc**

**RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
DE LA SOCIETE UNIMER S.A (COMPTES SOCIAUX)  
PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société UNIMER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 341 580 dont un bénéfice net de KMAD 75 264.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société UNIMER SA au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance que la société a acquis la totalité des titres des sociétés LEADER FISH SAS, ALMEV SAFI SARL et ALMEV SA pour des montants respectifs de 25 300 KMAD, 10 600 KMAD et 400 KMAD. En outre, la société a pris une participation dans la société SNCP pour un montant de 12 100 KMAD représentant 55% de son capital et a créé une nouvelle filiale Unimer Africa d'un capital de 1 000 KMAD détenue à 99,96% par Unimer S.A.

Casablanca, le 27 Mars 2015

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

HORWATH MAROC AUDIT



**Adib BENBRAHIM**  
Associé

HORWATH MAROC AUDIT  
11, rue Al Ichetaouat, Agdal - Rabat  
Tél: 05 37 77 80 20 21  
Fax: 05 37 77 86 76

CABINET M.Y. SEBTI



**Mohamed Youssef SEBTI**